

**L'ANACR
ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2008**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 2002-2003 - NOVEMBRE-DECEMBRE 2008

DE LA FIDELITE AUX VALEURS DE LA RESISTANCE ET AU COMBAT DES RESISTANTS...



Réunion du CNR à la Libération, le 10 septembre 1944. Tout à gauche sur la photo, on remarque Robert CHAMBEIRON, secrétaire général adjoint du CNR depuis sa constitution le 27 mai 1943 et dont il est aujourd'hui le seul survivant. Robert Chambeiron est Président-délégué de l'ANACR et Grand' Croix de la Légion d'Honneur.

LE PROGRAMME DU CNR

Le 15 mars 1944, à l'unanimité des mouvements, partis et syndicats résistants regroupés en son sein, représentatifs de toute la Résistance, le CNR adoptait un Programme qui, après avoir présenté un « Plan d'action immédiate » pour accélérer la libération de la France, détaillait un ensemble de « MESURES A APPLIQUER DES LA LIBERATION DU TERRITOIRE » et destinées à y restaurer et instaurer une authentique démocratie politique, économique et sociale; nous en présentons ci-dessous l'essentiel. A leur lecture, chacun se rendra compte qu'en termes de choix de société, les clivages d'alors qu'elles traduisaient ne sont pas sans entrer en résonance avec d'autres, contemporains...

« Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

« Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle (...)

« Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères (...)

« Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie;
- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général...
- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production;
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques;
- le développement et le soutien des coopératives...
- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'aménagement du régime contractuel du travail;
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine;
- la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie;
- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier;
- l'élevation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours (...)

« Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale... »

Nous avons reçu, en recommandé avec A-R, une lettre en date du 18 décembre sur papier à en-tête du Président Directeur Général de la SCOR, une société européenne d'assurances et réassurances avec laquelle nous n'entretions aucun rapport commercial.

En fait, il s'agissait d'une missive à caractère privé n'ayant strictement aucun rapport avec la SCOR...

Son auteur n'est autre que M. Denis Kessler, qui s'est récemment signalé par une attaque virulente contre le Programme du Conseil National de la Résistance, ce qui a légitimement soulevé l'indignation des anciens Résistants toujours parmi nous; sans préjuger de celle exprimée par de larges secteurs de l'opinion, naturellement attachés aux conquêtes sociales et démocratiques découlant de la mise en œuvre à partir de l'automne 1944 par le Gouvernement du Général de Gaulle des mesures préconisées par le Programme du CNR.

M. Denis Kessler invoque l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 pour exiger la publication de la lettre qu'il nous a fait parvenir dans le cadre d'un « droit de réponse » à l'éditorial publié dans notre numéro de septembre-octobre 2007 et qui traduisait l'indignation suscitée par ses propos.

Cette mise en demeure était bien inutile, car nous aurions de toute manière publié ce texte, tant il est édifiant par son ton et sa lettre, et aide à mieux cerner le positionnement de son auteur.

Voici ce « DROIT DE REPONSE » :

« Je suis le fils de Pierre Kessler, qui a été un résistant de la première heure, étudiant strasbourgeois réfugié à Clermont Ferrand. Arrêté deux fois par la police de Vichy, il a été condamné aux travaux forcés par un Tribunal Français et a été incarcéré à la Centrale d'Eysses jusqu'à sa révolte. Livré aux nazis, il a été déporté au camp de concentration de Dachau. Décédé il y a dix ans, mon père a reçu la médaille de la Résistance et était Chevalier de la Légion d'Honneur.

« Vous osez, sans la moindre vérification prétendre que je serais du côté d'Hitler et Pétain », les propres bourreaux de mon père ? Voilà un procès à la belle facture stalinienne, qui m'aurait valu, sans instruction, de finir ma vie au Goulag. Comme dans un procès stalinien d'ailleurs, vous accusez sans preuve, sans vérifier aucun fait, et dites des choses totalement erronées. Vous écrivez ainsi que j'aurais été membre « très actif d'un groupement squalétique, la Gauche Proletarienne ». Ceci est totalement faux. Et vous continuez en attaquant l'attitude du patronat pendant la guerre en rappelant que j'ai été un ancien responsable du Medef (dont la création remonte à 1998 !), en citant le Général de Gaulle « Messieurs je n'ai pas vu beaucoup d'entre vous à Londres ? ». Quel amalgame, toujours digne des grands procès. J'ai été fier de servir les entreprises françaises et de promouvoir leur ancrage européen au tournant de ce siècle. Accuser le patronat, voilà encore une vieille recette, utilisée à l'envie par ceux qui glorifiaient le Pacte Germano-soviétique alors que ma famille luttait déjà ardemment contre l'occupant nazi et le régime de Vichy.

« J'ai effectivement écrit dans Challenges qu'il s'agit aujourd'hui de « sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ». Je maintiens qu'en effet la quasi-totalité des institutions qui ont été mises en place au lendemain de la Seconde guerre mondiale doit être aujourd'hui réformée. Mon éditorial est clair à cet égard, et sans ambiguïté. Les caisses de sécurité sociale, le statut de la fonction publique, le régime des grandes entreprises nationales, le paritarisme, les régimes de retraite par répartition, ... sont bel et bien des « institutions » qui connaissent aujourd'hui de graves difficultés et qui doivent être réformées en profondeur plus de soixante ans après leur création. D'ailleurs, la Constitution de la 4^{ème} République n'a pas duré plus de quinze ans... Depuis la guerre, les technologies ont changé, les générations se sont renouvelées, l'Europe s'est mise en place et s'est approfondie, l'économie et la société se sont transformées, le monde a évolué, les idéologies collectivistes se sont dissipées, fort heureusement ! Dans votre élan, vous oubliez de rappeler que la citation selon laquelle les chars russes en 1944 étaient à deux étapes du Tour de France est du Général de Gaulle. Par bonheur le bloc soviétique – terre de misère morale, humaine, sociale, économique – a imploré et nous sommes sortis de la guerre froide et de l'affrontement stérile des Blocs.

« Oui, il faut d'urgence réformer notre pays. Pour le faire, et pour rattraper le temps perdu, il faut introduire des réformes en profondeur et le faire avec courage et détermination. Les « institutions » sont des organisations humaines, contingentes à l'histoire, qui doivent sans cesse s'adapter.

« Les valeurs d'humanisme et de solidarité qui les sous-tendent sont quant à elles pérennes. Il faut les faire vivre, en rappelant que le respect est essentiel à un débat démocratique. Vous parlez de mes « idioties nauséabondes ». Vos propos sont insultants, de même que votre méconnaissance de l'histoire et vos insinuations inadmissibles. Ils suscitent en moi la colère de celui qui n'acceptera jamais, comme mon père ne l'a jamais accepté, qu'il me soit fait des procès en totale contradiction avec les idéaux de démocratie, de souveraineté et de liberté qui m'ont toujours animé. »

Denis KESSLER

Professeur agrégé des universités
Membre du Conseil économique et social
Officier du Mérite et Chevalier de la Légion d'Honneur

Parmi d'autres griefs, que nous fait pêle-mêle M. Kessler, il y a celui de n'avoir pas vérifié son appartenance « dit-on », avons-nous écrit, ne l'évoquant que pour montrer l'ampleur du chemin intellectuel parcouru par l'auteur ...

(suite page 2)

DE LA FIDELITE AUX VALEURS DE LA RESISTANCE ET AU COMBAT DES RESISTANTS... (suite de la page 1)

... de l'attaque contre le Programme du CNR - au groupe maoïste post-soixante-huitard «Gauche Proletarienne», vérification que d'ailleurs la nature quasi-clandestine d'alors de cette formation interdit de pouvoir faire, que ce soit pour le confirmer ou l'infirmer. Disons simplement à M. Kessler que le croisement de ses nom et prénom sur le moteur de recherche Google avec l'expression «Gauche prolétarienne» se traduit - au 10 janvier 2008 - sur Internet par 117 occurrences et que la même opération effectuée avec le mot «maoïste» renvoie vers 440 sites différents...

Il nous reproche aussi d'avoir «oublié de rappeler que la citation selon laquelle les chars russes en 1944 étaient à deux étapes du Tour de France est du Général de Gaulle»... Il se trouve que le Général de Gaulle connaissait l'histoire et la géographie, et était bien placé pour savoir qu'au 31 décembre 1944, c'est-à-dire à l'ultime fin de l'année, l'Armée rouge n'avait pas encore libéré le camp d'Auschwitz en Silésie (27 janvier 1945), ni franchi l'Oder (le 31 janvier 1945), ni pénétré dans Budapest (le 13 février suivant)... C'est-à-dire que, fin 1944, les chars soviétiques étaient encore au mieux à plus de 1000 kilomètres de Strasbourg, soit à bien plus de... deux étapes du Tour de France! Le Général de Gaulle - qui s'est rendu à Moscou les 9 et 10 décembre 1944 pour y signer le Traité d'alliance franco-soviétique - se serait bien gardé de proférer une telle ineptie, à savoir que «les chars russes en 1944 (souligné par nous J.d.I.R.) étaient à deux étapes du Tour de France...»!

Plus sérieuse, et cohérente avec les propos tenus à l'égard du Programme du CNR et en premier lieu de ses acquis sociaux, est l'attaque que Denis Kessler développe contre l'une des principales composantes - avec les gaullistes - de la Résistance, à savoir la composante communiste. Et ce en reprenant sans surprise une vieille antienne de la Guerre froide, méconnaissant de plus - nous n'écrivons pas «oubliant», car manifestement il s'agit d'ignorance - que l'Organisation Spéciale, formée par le Parti Communiste à l'automne 1940 pour ramasser les armes abandonnées lors de la débâcle de mai et juin précédents, collecte effectuée afin de préparer le déclenchement de la lutte armée, a été reconnue en date du 1^{er} mai 1958 comme «organisation combattante» par les services ministériels des Armées à partir du 30 octobre 1940 (Cf. Bulletin officiel des Armées n°367 du 1^{er} janvier 1973, page 232), décision intervenue - il n'est pas inutile de le préciser - en pleine Guerre froide, période peu favorable en France aux communistes, que le 22 octobre dernier, à

l'initiative de Monsieur le Président de la République, la France a rendu hommage au jeune résistant communiste Guy Môquet, arrêté le 13 octobre 1940, que les communistes et les gaullistes furent les deux structures étudiantes organisatrices de la manifestation étudiante et lycéenne du 11 novembre 1940 à l'Etoile...

Nous dédaignerons les accusations de «stalinisme» (sic) nous concernant, qui ne manquent pas de saveur venant de quelqu'un dont les références juvéniles auraient été un temps, «dit-on», le «Grand timonier» et le «Petit père des Peuples», pour en venir à l'essentiel, à savoir que, sous couvert de la revendication d'une «modernité» visant à adapter notre société à une mondialisation la mettant en concurrence avec celles de pays où les conditions de travail et le niveau de protection sociale se rapprochent plus de la France du 19^{ème} siècle - voire du 18^{ème} - que de ceux d'une France du 21^{ème} siècle, il y a dans les propos de Denis Kessler une volonté de s'en prendre à ce pourquoi les Résistants ont aussi combattu, à savoir, la libération achevée, une France régénérée échappant à l'emprise de la CGPF, dont le CNPF puis le MEDEF ont été les avatars ultérieur et contemporain, c'est-à-dire une France humaniste et solidaire (retraite par répartition, sécurité sociale...), une France démocratique y compris dans sa gestion économique et sociale (comités d'entreprise, cogestion paritaire des organismes sociaux, etc.), une France maîtrisant au profit de tous et de l'intérêt national les principales richesses économiques et financières du pays (nationalisations des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des grandes banques et des compagnies d'assurances)...

C'est cette espérance des Résistants qu'exprime le Programme du CNR, c'est cette espérance - qui se fit entendre aussi à l'Assemblée consultative d'Alger - que le Général de Gaulle a pour une grande part concrétisée à la Libération, par les mesures prises sous son autorité par le Gouvernement issu des mouvements et partis de la Résistance.

En nous indignant - et notre indignation reste entière - des propos de l'ancien vice-président du MEDEF, récidivés dans sa lettre, sur la nécessité de «sortir de 1945 et de refaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance», nous avons la certitude d'être fidèles aux valeurs pour lesquelles ont combattu, ont souffert et - pour nombre d'entre eux - sont tombés les Résistants, et le sentiment d'être quant à nous ainsi fidèles à tous les Résistants, dont notre camarade Pierre Kessler.

Le Journal de la Résistance

LE PLURALISME DE L'ANACR

L'attaque politique portée contre l'ANACR prouve une complète méconnaissance de notre Association, dont le pluralisme correspond à celui des 4 Etats alliés vainqueurs du nazisme le 8 mai 1945, et est à l'image de celui du C.N.R., constitué selon la volonté du Général de Gaulle de toutes les organisations de Résistance, des partis politiques et syndicats - fort différents les uns des autres - participant à la Résistance.

Charles Fournier-Bocquet

LES «AMI(E)S DE LA RESISTANCE (ANACR)»

CONCOURS DE LA RESISTANCE

Conjointement aux Résistant(e)s membres de l'ANACR, qui apportent aux élèves l'irremplaçable témoignage de leur vécu de Résistant(e), les Ami(e)s de la Résistance (ANACR) sont très impliqués dans le Concours National de la Résistance et de la Déportation. «Passeurs de mémoire», ils ont pour mission de relayer le message des Résistant(e)s et auront celle de le pérenniser quand elles et ils ne seront plus là.

Jean-Paul Bedoin, professeur d'histoire, membre de la Direction nationale des Ami(e)s, a consacré au thème du Concours de cette année un article, publié dans «La Voix de la Résistance en Dordogne», organe départemental de l'ANACR, dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel:

Le jury national propose, pour les classes de lycée d'enseignement général, technologique, professionnel, agricole, et pour toutes les classes de troisième, le thème suivant: «L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale: une forme de résistance».

Vaste sujet qu'il conviendra d'analyser avec attention afin d'éviter de n'en traiter qu'une partie car l'aide apportée aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la seconde Guerre mondiale fut multiforme.

Il conviendra, en premier lieu, de définir ce qu'on entend réellement par «personnes persécutées et pourchassées». Le Bulletin officiel de l'Education nationale, dans son numéro 17 du 26 avril 2007, propose, dans son analyse, une liste non exhaustive: prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés en fuite, résistants pourchassés ou souhaitant poursuivre le combat hors de métropole, étrangers réfugiés, Juifs, Tziganes, francs-maçons, réfractaires au STO... » (1)

En second lieu, il faudra se pencher sur les nombreux Français qui les ont aidés en ces heures sombres de notre histoire, sur ces «sauveteurs», qui ont souvent payé de leur vie des gestes essentiels de solidarité et d'humanité [et qui] venaient de tous les horizons, avec des motivations diverses, et n'appartenaient pas forcément à un mouvement ou un réseau organisé ».

Enfin, l'élève devra présenter les formes d'actions prises par cette résistance et analyser les valeurs qui sous-tendent de tels actes. En l'état actuel des choses et en attendant la publication des brochures relatives au Concours national de la Résistance et de la Déportation qu'édite, chaque année, au mois de décembre, la Fondation de la Résistance, Le Patriote Résistant et Le Déporté, l'élève, désireux de préparer l'épreuve, pourra utilement se pencher sur la documentation éditée à l'occasion de l'épreuve 2006, dont le thème était «Résistance et monde rural» et qui traitait en partie le sujet proposé cette année.

La mise en place de frontières intérieures étroitement surveillées ainsi que le renforcement du contrôle des frontières extérieures, surtout avec la Suisse et l'Espagne sont une des conséquences de l'Armistice signé à Rethondes le 22 juin 1940. Cela entraîne les premières actions de résistance, souvent individuelles et peu organisées. Des passeurs aident les personnes pourchassées à franchir ces frontières de manière clandestine. Par la suite, l'augmentation de la demande et le resserrement de la surveillance à partir de 1941 entraînent la mise en place de véritables organisations dont les passeurs ne sont plus qu'un des éléments. Des filières d'évasion sont constituées pour acheminer des aviateurs alliés, des résistants ou des Juifs pourchassés et leur faire passer la frontière.

Très rapidement, le monde rural est considéré comme un espace où les pourchassés peuvent se cacher, se soustraire durablement au regard des autorités ou des forces de répression françaises et allemandes. Le «monde des campagnes»... a joué très tôt un rôle majeur dans la Résistance française et fut «la base arrière logistique» de la Résistance. Sans l'implication et la complicité de la population, il n'est pas d'abri sûr.

«Les pourchassés peuvent aussi compter sur les solidarités professionnelles, politiques ou spirituelles: les instituteurs en recherche de contacts s'adressent en priorité à leurs collègues qui ont fait partie de la même promotion à l'école normale ou de la même organisation syndicale supprimée par l'Etat français, spécialement s'ils ont aussi la fonction de secrétaire de mairie, poste très intéressant quand on veut obtenir de faux papiers d'identité; les militants communistes des villes savent qu'ils peuvent compter sur leurs camarades des campagnes, lorsqu'ils ont accès aux organes de fonctionnement du parti clandestin». Il en va de même des protestants qui, conservant le souvenir des persécutions subies sous l'Ancien régime, se montrent particulièrement attentifs au sort des Juifs. Très rapidement, les mouvements de Résistance ainsi que les organisations de solidarité (Amitié chrétienne, Assistance française, Secours populaire clandestin, OSE, CIMADE, etc.) trouvent dans nos campagnes les relais indispensables à leurs actions.

La Résistance des campagnes, comme celle des villes, restée minoritaire durant les premières années d'occupation, ne s'amplifie vraiment qu'avec les événements qui s'enchaînent de l'été 1942 à l'hiver suivant. Si l'invasion du sud de la France ne fait que renforcer l'hostilité envers l'envahisseur, les rafles de Juifs et la réquisition des travailleurs français, mises en œuvre par Vichy pour le compte de l'Allemagne, touchent le monde rural, jusqu'alors majoritairement fidèle à Pétain. Le basculement de l'opinion, d'intensité variable selon les terroirs, se traduit d'abord par une vive augmentation de l'aide aux persécutés. Ainsi, dès 1942, des milliers de familles paysannes cachent spontanément des Juifs... des résistants ou des travailleurs menacés.

C'est également le «monde des campagnes» qui accueille, par les nuits de clair de lune, les avions qui apportent depuis Londres ou d'Alger le courrier, les agents des réseaux de renseignements anglais ou de la France Libre et qui, au retour, en convoient d'autres. C'est encore sur les champs isolés et, bien sûr, avec la complicité des paysans que les avions alliés parachuteront armes et ravitaillement à partir de l'année 1943.

C'est encore le «monde des campagnes et des montagnes» qui accueille solidairement les nombreux réfractaires au S.T.O. Aucun maquis n'aurait pu survivre sans l'aide du milieu rural avoisinant et, en premier lieu, des paysans qui assurèrent ravitaillement, habillement, renseignement, courrier ou sécurité. Le monde rural, profitant des facilités octroyées par le milieu géographique..., a joué un rôle décisif dans la lutte contre l'occupant et apporté une aide décisive à la libération... du territoire français. Mais il a payé un lourd tribut. Les plaques, stèles et monuments que l'on trouve nombreux dans nos villages, le long de nos routes de campagne, sur les monuments aux morts et dans les cimetières..., attestent de cet engagement.

Les valeurs qui sous-tendent de tels actes, valeurs humanistes et progressistes, se retrouvent dans le programme du Conseil National de la Résistance... adopté dans la clandestinité en mars 1944 un programme «à appliquer dès la libération du territoire». Trois jours après la publication du programme du C.N.R., le 18 mars 1944, le général de Gaulle qui était en phase avec ce programme, s'exprimait ainsi: «La démocratie française devra être une démocratie sociale, c'est-à-dire assurant organiquement à chacun le droit et la liberté de son travail, garantissant la dignité et la sécurité de tous dans un système économique tracé en vue de la mise en valeur des ressources nationales et non au profit d'intérêts particuliers...» Il conviendra peut-être, en conclusion, de montrer que ce texte, né dans des circonstances exceptionnelles et quasiment oublié à partir de l'été 1946, n'a rien perdu de son actualité. Avec pour objectif de placer l'homme, son avenir, son bien-être, son épanouissement au centre de tous les projets humains, comme le firent ceux et celles qui vinrent, d'une façon ou d'une autre, en aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la seconde Guerre mondiale, ce programme reste, aujourd'hui plus que jamais, source de réflexion, d'inspiration et d'initiatives pour son avenir.

1) (<http://www.education.gouv.fr/ba/2007/17/MENE0700868N.htm>)

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI

Le 27 mai dernier, mais aussi dans les jours qui le précédèrent ou le suivirent, de très nombreuses manifestations, cérémonies, conférences, expositions ont été organisées à travers toute la France par les comités de l'ANACR et des Ami(e)s de la Résistance, avec très souvent le concours des municipalités et la présence des élus nationaux, régionaux et départementaux et la participation d'Associations du monde Combattant, de la Résistance et de la Déportation, d'ensei-

gnants et d'élèves, afin de rendre ainsi hommage, dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance, au CNR et à son fondateur, Jean Moulin, au rôle de la Résistance dans la libération de la France.

Dans nos précédents numéros, de mai-juin-juillet, août et septembre-octobre 2007, nous avons relaté les initiatives et commémorations organisées dans de nombreux départements. Nous en citons ci-dessous d'autres exemples.

En HAUTE-SAVOIE, les manifestations se sont déroulées du 21 au 29 mai. Après qu'une exposition de la collection remarquable de clichés de la période de la déportation de M. Lucien Colonn, lui-même ancien déporté, se soit d'abord tenue dans le hall de l'Hôtel-de-Ville de La Roche-sur-Foron du 21 mai au 26 mai, avec un vernissage en présence des autorités locales, le temps fort a été le samedi 26 mai et non le 27, dimanche de Pentecôte. Ainsi, le rassemblement départemental a eu lieu dans la ville le 26 mai avec plusieurs événements : Accueil des autorités et des drapeaux par le Maire, hommage aux Résistants sous forme de lecture de lettres de fusillés par les jeunes du collège, qui interpréteront aussi le Chant des Partisans, discours du Président départemental des « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) », remise de leurs prix aux lauréats locaux du concours sur la Résistance et la Déportation, dépôt de gerbe et de fleurs au Monument aux Morts, réception officielle dans le Hall de la Mairie.

Ces cérémonies "autour du 27 mai" se sont achevées le mardi 29 mai, consacré aux femmes dans la Résistance. Des panneaux spécifiques ont été exposés dans le hall d'accueil d'une salle de cinéma de la commune gérée par la MJC locale, partenaire de l'opération. Deux films suivis de débats y ont été projetés : documentaire vidéo sur Cécile Rol-Tanguy, projeté en début d'après-midi devant des enfants des écoles, et en soirée film « Lucie Aubrac », de Claude Berri, destiné à tous les publics ; les débats ayant suivi ont été animés par d'anciens Résistants et Déportés-Résistants, dont deux femmes.

Dans le prolongement de ces journées, les camarades du Chablais (région de Thonon-les-Bains) ont suscité des commémorations spécifiques à ce territoire où la Résistance FTP a été forte. La date symbolique du 6 juin a été choisie et a vu se dérouler trois rassemblements officiels.

En HAUTE-GARONNE, à Toulouse, le 27 mai dernier, c'est devant le Monument à la Résistance, allées Frédéric-Mistral, qu'a été commémorée la création du CNR. Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Jean Diebold, représentant M. Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, blessé, Joël Carreras, représentant M. Martin Malvy, Président du Conseil régional, Jean-Jacques Mirassou, représentant le Conseil général, Jean-Marie Contal, du Souvenir Français, ainsi que, pour l'ANACR, Louis Bonzom, président, Lucien Vieillard, vice-président, Charles Mazet, Secrétaire général, Jean Anouilh, trésorier. Dans son allocution, Charles Mazet rappela avec insistance la demande d'instauration d'Une Journée Nationale de la Résistance. Puis ce fut le dépôt des gerbes.

En SAVOIE, cette année encore, l'ANACR a organisé la commémoration de la création du CNR devant la Sous-préfecture d'Albertville, où Jean Moulin fut en fonction de 1935 à 1939. Après le dépôt de gerbe au pied de la plaque commémorative scellée à l'entrée de la Sous-préfecture, un moment de recueillement, puis l'exécution de la Marseillaise, Marcel Rochema, secrétaire départemental de l'ANACR, rappela le rôle de Jean Moulin qui, en homme d'Etat, rassembla au sein du CNR tous les mouvements, partis et syndicats résistants. Il rappela aussi l'actualité du Programme du CNR dont les valeurs constituent un atout pour le présent et l'avenir : liberté, justice sociale, solidarité et indépendance.

Marcel Rochema nota qu'il y aurait cohérence, après l'hommage officiel rendu à Guy Môquet, à ce que soit instaurée tout aussi officiellement la Journée Nationale de la Résistance. La cérémonie se termina par le Chant des Partisans.

En SAONE-ET-LOIRE, à Lugny, le 26 mai, Guy Gaultier, de Chalon, fit découvrir à une quarantaine d'élèves du collège Victor-Hugo son engagement dans la résistance et le maquis, sa participation au combat final contre le nazisme jusqu'en Allemagne.

A CHALON-SUR-SAONE, c'est dans l'enceinte de l'école portant le nom de Jean Moulin que, le 2 juin, a été célébré le 64^{ème} anniversaire de la réunion constitutive du CNR. La cérémonie d'hommage au fondateur du CNR, Jean Moulin, et commémorative du rôle historique que joua l'organisme qui rassembla tous les mouvements, partis et syndicats de la Résistance, s'est tenue en présence des élèves, de 20 drapeaux d'associations patriotiques et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le commandant « Guillaume » (Claude Rochat), Président départemental de l'ANACR et qui fut sous-préfet de Chalon à la Libération, MM. Dominique Guillot, député, Michel Alleix, maire, Gilles Manière, adjoint chargé des Anciens combattants et cérémonies patriotiques, Christophe Sirugue, Président du Conseil Général, le Général Georges Lacour, Simone Mariotte, coprésidente nationale des « Ami(e)s », René Chappet, secrétaire du Comité départemental de l'ANACR.

Après les souhaits de bienvenue de Raymonde Blandin, fille de fusillé et membre du bureau local de l'ANACR, prirent la parole le maire de la ville, M. Alleix, qui rappela qu'à Chalon « nous sommes fidèles au rendez-vous de la mémoire que Jean Moulin nous a donné », Guy Gaultier, président du Comité ANACR de Chalon-Chagny, qui rappela le sens et la portée de la mission de constitution du CNR confiée par le général de Gaulle à Jean Moulin, Claude Rochat, qui évoqua son séjour à la prison de Chalon sous l'Occupation, rendant hommage au patriotisme d'un couple de gardiens-chefs, et, cita Malraux : « Si la Résistance sait qu'elle ne délivrera pas la France sans les Alliés, elle n'ignore plus l'aide militaire que son unité pourrait lui apporter », Simone Mariotte, qui souligna l'importance de la cérémonie : « Rappeler les événements marquants de notre Histoire, c'est éviter qu'ils ne s'effacent de nos mémoires... Aujourd'hui, les acteurs de la Résistance peuvent encore témoigner, nous inciter à la vigilance, mais ils sont de moins en moins nombreux... Demain il nous faudra assurer le relais de la mémoire... »

Puis les élèves récitèrent le poème de Paul Eluard « Liberté » et interprétèrent le Chant des Partisans. Deux d'entre eux accompagnèrent Guy Gaultier et M. Michel Alleix pour fleurir la plaque au nom de Jean Moulin.

En CORSE-DU-SUD, la Journée Nationale de la Résistance a été commémorée à Ajaccio comme chaque année, en partenariat avec la municipalité et en présence d'Associations du monde Combattant avec leurs porte-drapeaux, d'élus de la Collectivité Territoriale de Corse, du Conseil général de Corse-du-Sud, ainsi que des autorités civiles et militaires, dont des représentants de la Préfecture. Présidente de l'ANACR de Corse-du-Sud, Jeannine Wroblewski-Arri, rappela avec force dans son intervention la nécessité de rendre officielle, à cette date du 27 mai, la Journée Nationale de la Résistance, tout comme l'a été la date du 18 juin commémorant l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, et que l'ANACR et les Ami(e)s de la Résistance avaient adressé à tous les parlementaires corses une motion leur demandant d'appuyer cette demande que soit ainsi honorée de manière spécifique la mémoire de la Résistance et de ses combats, dont l'exemple de la Corse témoigne qu'ils furent essentiels pour la libération du territoire national, Ajaccio étant la première ville de France à être libérée.

Dans le VAR, la Journée Nationale de la Résistance a été célébrée dans 32 des 153 communes du département, dans le Bessillon, à Fréjus, à Toulon. A Ollioules, les Anciens combattants et Résistants ont été accompagnés par des classes de jeunes qui ont interprété « le Chant des Partisans ».

REUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR



Puis d'une centaine de membres du Conseil National, Résistant(e)s et Ami(e)s de la Résistance, se sont retrouvés à Paris le 7 novembre dernier lors de la traditionnelle – et statutaire – réunion bisannuelle du Conseil, afin notamment de dresser un premier bilan de la mise en œuvre des décisions et orientations du Congrès de Limoges, d'échanger sur les nouvelles orientations des Pouvoirs publics concernant le monde combattant et la politique de mémoire.

Après avoir excusé nombre de camarades que d'autres obligations ou des problèmes de santé, personnels ou familiaux, ont empêché d'être présents, en premier lieu le président Pierre Sudreau, le Président Chambeiron, après avoir ouvert les travaux, fit observer une minute de silence en mémoire des disparus depuis le dernier Conseil National.

C'est l'intervention de Jean Thouvenin, concernant l'avenir du Concours National de la Résistance et de la Déportation, qui introduisit le premier débat. Il fit part des menaces planant sur le déroulement du Concours, sur son caractère national tout en prenant en compte les spécificités départementales, et sur la place prise par les Associations dans le choix des sujets, dans son organisation, la correction des travaux et la remise des récompenses aux lauréats ; et ce en privilégiant les Fondations, dont on ne doit pas sous-estimer le rôle mais qui n'ont en aucune façon le maillage militant des Associations leur permettant d'être au plus près des préoccupations des élèves et de leurs professeurs.

Jean Thouvenin attira aussi l'attention sur le danger potentiel d'une « régionalisation » des sujets, éloignant les candidats de la spécificité de la Résistance dans leur département, de captation du concours par les rectorats, voire de remise en cause du caractère national du Concours. Préoccupations que plusieurs des interventions qui suivirent montrèrent qu'elles étaient largement partagées au sein du Conseil.

Le Président Robert Chambeiron rappela ensuite l'importance de la bataille pour l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, citant la réponse faite à l'ANACR par l'actuel Président de la République à l'ANACR lors de la campagne des Présidentielles « Je souhaite voir votre proposition retenue... » Ce que semblait oublier certaines réponses émanant du secrétariat d'Etat ou d'autres structures en réponse aux questionnements – notamment de parlementaires – sur le sujet. Soulignant les avancées obtenues, notamment auprès de collectivités territoriales, municipales, départementales et régionales, le Président Chambeiron, après avoir rappelé le rôle de l'ANACR dans l'adoption du 18 juin comme « Journée commémorative de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi », appelle à intensifier notre bataille en faveur de la Journée nationale de la Résistance, afin que soit ainsi complétée la mise en place d'un ensemble mémoriel rendant hommage à tous ceux qui luttèrent contre le nazisme, pour la liberté de la France et de son peuple, au premier rang desquels, dans des conditions particulièrement périlleuses, les Résistants.

Jacques Weiller souligna que l'UFAC, lors de son Assemblée générale les 10 et 11 octobre 2007, a demandé avec insistance l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, non fériée, le 27 mai de chaque année.

Au début de la séance de l'après-midi, présidée par Louis Cortot, Charles Fournier-Bocquet évoqua la situation et les combats de l'A.N.A.C.R. un an après le Congrès National de Limoges, insistant sur la fidélité absolue aux valeurs de la Résistance, sur le respect de l'honneur des Résistants.

Il dénonça la campagne anti-Résistance, d'habitues certes, mais aussi de certaines associations d'anciens combattants au travers de leurs revues périodiques, l'abjection de certaines productions et prestations littéraires, cinématographiques ou théâtrales, comme lors du récent Festival d'Avignon, les attaques contre le Programme du CNR et les progrès sociaux qu'il permit après 1945. Ce à quoi, dit-il, il est nécessaire de répondre sans concessions.

Charles Fournier-Bocquet fit aussi part des difficultés rencontrées – pour raisons de santé notamment – par l'équipe très réduite assurant le fonctionnement du siège, appelant à lui apporter une aide.

Jacques Weiller rendit ensuite compte des travaux de la réunion du CA de l'ONAC, attirant l'attention sur la nécessité du maintien des délégués à la mémoire combattante, dont l'emploi est remis en cause. L'A.N.A.C.R. reste attachée à la pérennisation des délégués à la mémoire.

Jacques Varin fit ensuite le point sur la mise en œuvre des décisions du Congrès de Limoges et sur l'état de préparation du Congrès national, qui aura lieu comme annoncé à Marseille les 14, 15 et 16 Novembre 2008. Congrès qui devra être une étape décisive dans la pérennisation de l'ANACR initiée à Limoges.

Les travaux furent conclus par Louis Cortot qui, à nouveau, appela à intensifier notre action en faveur de la Journée Nationale de la Résistance.



AVIS DE RECHERCHE

Cherche des mémoires sur la libération de la Corse en 1943. Mon parent Jacques Vaillant de Guéllis (Services secrets - SOE) y est allé en septembre avec le général Henri Martin. Paul Colonna d'Istria le décrit comme «son grand ami et camarade de combat». De Guéllis est resté en Corse plusieurs jours et a gagné deux Croix de guerre pendant cette période. J'ai des livres en français avec les détails du combat en Corse mais je ne trouve pas mention de ses mouvements. Colonna d'Istria a-t-il écrit ses mémoires ? Ou un autre ? Contacter Delphine ISAAMAN.
E-mail: delphine@isaaman.com.

Le grand-père maternel de mon épouse, Bronislaw HAAS, d'origine polonaise mais résidant en France, a été déporté. Il faisait partie des FTPF Pas-de-Calais, secteur de Barlin. Son pseudo était «Czegla» et son n° d'immatriculation: 2.927. Il était marié à Stéfania BLACHIA. Qui pourrait nous renseigner sur eux ? Contacter Gérard HERNOUT/Nadine DELCROIX Castelnau 62114 - SAINS-EN-GOHELLE
E-mail: gerard.hernout@orange.fr

Qui peut me donner - ou me dire où trouver - des renseignements sur mon oncle Lucien ANDRIEU, FFI dans le Nord, fusillé par les Allemands le 4 septembre 1944
Contacteur Ginette DUBOIS
25 rue du Brûlet,
69110 - SAINT-FOY-LES-LYON
Tél/Fax: 04 72 57 89 99
E-Mail: ginette.dubois@club-internet.fr

Suis actuellement à la recherche de renseignements sur le rôle qu'aurait eu dans la Résistance mon arrière grand-père Edmond JAURY, qui résidait dans le Var au château de Castelflore à Ollioules (à proximité de Tamaris).
Contacteur Mireille MAURY
E-mail: gromau@free.fr

Petit-fils de Ferdinand GARIZIO Résistant de la région grenobloise (Vercors, Méaudre), mon grand-père est mort lorsque j'avais 1 an. J'aimerais connaître son passé et ses actions dans la Résistance. Qui peut me renseigner, m'aider à trouver des renseignements ?
Contacteur Romain GUERIN
Port: 06 61 70 50 79
E-mail: romain.guerin@modulonet.fr

Recherche des informations sur neuf Résistants dont le nom est gravé sur le monument aux morts de La Seyne-sur-mer (Var) : Aimé GÉNOUD, décédé à Bellegarde le 25-05-1944 et Charles TOURNIER, décédé à Ceyzeriat le 02-09-1944, dans l'Ain, Pierre MARQUES décédé à Pierre-Bénite le 02-06-1944 (Rhône), Marcel BOUCE-REAU, décédé en 1944 (dans le Vercors), Auguste PLANE décédé le 29-11-1944 à Malleval (Isère), Henri ROUVIER, décédé à Aups le 29-07-1944 et André ZURLETTI décédé près d'Aups le 22-07-1944 (Var), ainsi que sur, sans autre précision, Jacques BRUN et Henri PÉQUET.
Contacteur Claude STELLA
94 rue Jules-Murais.
83500 - LA SEYNE-SUR-MER
E-mail: cstella@free.fr

Rédigeant la biographie de mon oncle maternel, le Capitaine Paul REMY (1920-2004), Chevalier de la Légion d'honneur, ancien du réseau «Manicule», j'ai appris, à la lecture de ses états de services qu'il avait été affecté en 1944 à l'état-major FFI à Paris. Existe-t-il des ouvrages plus spécifiquement relatifs à cet état-major FFI à Paris en 1944 ? Ou et comment s'en procurer l'organigramme officiel ?
Contacteur François ROBERT.
E-mail: francois.robert@noos.fr

Mon grand-père Robert DAUBORD, né 13 janvier 1896 - dont mon père m'a dit qu'il avait été résistant en Touraine - a fait partie des Gardes Civiques Républicaines à Tours. Les membres de ces Gardes Civiques sont-ils considérés comme des Résistants ? Qui pourrait m'en dire plus sur le sujet ? Et me confirmer l'appartenance de mon Grand-père - né en 1896, il était ancien combattant de la 1^{re} Guerre mondiale et cheminot - à la Résistance tourangelaise ? D'avance merci...
Contacteur Didier DAUBORD.
126 route de Cité Craon. 13800-ISTRES
Tél: 04 42 55 79 26.
E-Mail: dididub@aol.com

Recherche renseignements sur Marcel LICETTE né le 9 octobre 1899 à Housses (Aisne). D'après une lettre du 17 mai 1944, il aurait été interné à Soulaire-sur-mer, station balnéaire de Gironde. Peut-être était-il réquisitionné sur le mur de l'Atlantique par l'Organisation Todt ? Sa fille voudrait savoir ce qu'il est devenu et à quel endroit il a été inhumé.
Contacteur Jacques PROUT
Le Bourg, 24400-SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE.
Tél: 05 53 82 02 85.

Recherche des sources documentaires sur le maquis Bilderstein (aussi appelé ferme de Coullons) et sa compagnie dans la région de Gien.
Contacteur Jean-Jacques PRIGNAUD
4 rue de Madagascar - 75012 - PARIS
mail: jean-jacques.prignaud@wanadoo.fr

Rédigeant la biographie de mon oncle maternel, le capitaine Paul REMY (1920-2004), chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, ayant appartenu au réseau Manicule et à l'état-major FFI (2^e Bureau) en août 1944 à Paris. Existe-t-il des ouvrages, des témoins qui pourraient m'aider dans mon travail ? Ou pourrais-je me procurer l'organigramme des F.F.I. à Paris en août 1944 ?
Contacteur François ROBERT
24, rue Saint-Vincent-de-Paul
75010-PARIS

Je recherche le discours prononcé par le responsable de l'ANACR de Nice lors des obsèques au funérarium de Vallauris d'Ange ONESTI, capitaine FTP selon sa citation de la Légion d'honneur. Je recherche aussi le concernant les attestations de Jean Chaumeil et Marcel Mugnier, les citations de sa médaille de la Résistance, des renseignements sur sa participation aux sabotages de transformateurs en 1943 ainsi qu'à une opération importante à l'arsenal de Toulon. Merci par avance
Contacteur Guy HERVY
4, square Dunois. 75013-PARIS
Tél: 01 53 60 11 36. Port: 06 76 28 16 78
E-mail: g.hervy@wanadoo.fr

Recherche des renseignements sur Dimitri KUTO-ROVIC, alias «COT», ancien des Brigades internationales en Espagne. Replié en France, il est devenu un des initiateurs et organisateurs des premiers groupes FTP dans le sud de la France. Il est mort «héroïquement à son poste» en avril 1944 à Marseille.
Contacteur Ivan MANDIC
E-mail: ivan.mandic@gmail.com

Recherche des informations concernant notre oncle, Frédéric ASCHER, né le 05/07/1909 au Mans et décédé à Paris en 1973. Il aurait participé aux combats de libération de la Corse où il serait arrivé avec le sous-marin Casablanca. Où puis-je trouver des informations et peut-être des compagnons d'armes qui se souviendraient de lui ?
Marie-Odile ASCHER
451, route de Saint-Laurent-du-Var
06610-LA GAUDE
Tél: 0493249900. Mail: maodila@free.fr

Viens d'être redécouverte une liasse d'archives semblant être composée d'originaux en partie autographes et contenant l'Appel à l'insurrection nationale du 18 juin 1944 ainsi que de nombreux textes émanant d'un certain «PASCAL», du CMZ, dont ratification de cadres pour toutes les zones de A à G (séries de ratification tous les quinze jours). Archives que l'on peut attribuer à Lucien MICHON décédé le 20 janvier 1970. Quelqu'un pourrait-il me donner des informations complémentaires ?
Contacteur Sylvain MICHON
7 rue Voltaire 10000-TROYES
Tél: 03 25 43 81 92
E-mail: sylvain.michon@pnfro.org

Je pense que mon grand-père Armand LAUREL a été dans la Résistance à Joinville-le-Pont. Qui pourrait me le confirmer ?
Contacteur Damien DANIELOU
E-mail: dd.moi@yahoo.fr

Je recherche documents et en particulier une photo de Marcel Georges FEZANDELLE né le 3.03.1921 à Mertrud et exécuté le 15 décembre 1941.
Contacteur Francis PAILLETTE.
7 allée des Hortensias. 76330 NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON
Tél: 02 35 38 44 85
E-mail: francis.paillette@free.fr

Petit-fils de Maurice DUMONT, résistant dans le Vercors, décédé depuis et qui résidait à Saint-Michel-de-Chabrianoux (Ardeche), je recherche des photos, des articles concernant mon grand-père. D'avance merci.
Contacteur Patrick DUMONT,
20 les Acacias 07220-VIVIERS
Tél: 04 75 52 60 58
E-mail: dumontptr7@aol.com

Je cherche des renseignements sur le réseau Vengeance dont le chef - ou l'un des chefs - était Valentin Abeille (cité dans l'ouvrage consacré à Jean Moulin par D. Cordier comme responsable de la région Bretagne-Normandie) abattu par la Gestapo lors de son arrestation fin mai 44 à Paris.
Mon père, Xavier MARIAUX, médaillé de la Résistance, qui en faisait partie, avait un groupe constitué presque essentiellement d'agents de la TCRP (la RATP actuelle). Mais je crois qu'il existe un autre mouvement ou réseau «Vengeance» sans lien entre les deux. Qui peut m'en dire plus ?
Contacteur René MARIAUX
Les Picis 87700-BEYNAC
Tél: 05 55 39 00 33
E-mail: r-mariaux@wanadoo.fr

Mon père, Alfred GAUTHIER, demeurant à Drancy, avait une carte FFI à la Libération de Paris avec le grade de sergent. Mon père étant décédé depuis 1979, comment faire pour retrouver des renseignements sur son activité résistante ? Merci pour tous conseils et aide.
Contacteur Michel GAUTHIER, Appt. 66, 8 place du Caquet, 93200-SAINT-DENIS
Tél: 01 48 20 50 54
E-mail: micgauthier@free.fr

LA VIE DE L'ASSOCIATION

PAS-DE-CALAIS

Le 24 novembre dernier, le comité départemental ANACR du Pas-de-Calais a tenu son congrès à Arras, en présence de Mme Caudron et de M. Delarue, adjoints au Maire d'Arras, de M. Lucas Martinez, délégué mémoire de l'ONAC et avec la participation de Jacques Varin, représentant la Direction nationale de l'ANACR.

Les participants, Résistants et Ami(e)s de la Résistance, rendirent tout d'abord un hommage ému à la mémoire de Raymond Vigreux et de Pierre Blaret, disparus en 2007 et qui furent tous deux présidents du Comité départemental et membres du Conseil National, ainsi qu'à celle de tous les autres camarades disparus depuis le dernier congrès départemental.

Après le rapport moral et d'activité présenté par René Liétard, approuvé à l'unanimité, et l'échange qui s'ensuivit, fut présenté le rapport financier qui reçut quibus de l'assemblée. Puis, ce fut l'examen approfondi du projet de nouveaux statuts du Comité départemental, adaptant les statuts-type élaborés à partir des statuts nationaux adoptés à Limoges. A l'issue de cet examen, les nouveaux statuts départementaux ont été adoptés à l'unanimité.

L'Assemblée a ensuite élu le Comité directeur départemental, lequel tenant immédiatement une brève session a élu le Bureau départemental. Furent portés à la Présidence deux Résistants, Victoria Bajoux et René Liétard, et un «Ami», Jean Corbeau (président-délégué). Michel Duval a été élu secrétaire général, Alain Savary rélu trésorier, Marcel Roger, Grégory Picart, Bernard Belgeulle et Jean-Jacques Guillemin étant élus ou réélus membres du Bureau.

Jacques Varin, intervenant au nom de la Direction nationale de l'ANACR, après avoir dit partager l'émotion ressentie par tous face à la disparition à quelques mois de distance des Présidents Vigreux et Blaret, s'attacha à souligner la responsabilité grandissante incombant aux Ami(e)s pour pérenniser le fonctionnement et l'activité de l'ANACR, et surtout pour en maintenir le combat de mémoire, pour les valeurs de la Résistance, contre toute résurgence du fascisme. Ce qu'a concrétisé le choix fait à Limoges d'ouvrir à part entière les rangs de l'ANACR aux «Ami(e)s de la Résistance».

Puis tous se rendirent à la stèle sur le mur du Beffroi de l'Hôtel-de-ville d'Arras où une gerbe fut déposée. S'ensuivit un vin d'honneur offert par la municipalité d'Arras.

NIEVRE

Le 27 octobre dernier, la municipalité de Châteauneuf-Val de Burgis et l'ANACR ont rendu un hommage à Maurice Kriegel-Valrimont, concrétisé par l'inauguration d'une rue portant son nom, conduisant à Charnay où sa famille et lui ont résidé occasionnellement depuis 1975, et par l'apposition d'une plaque de l'ANACR.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence de Paulette, son épouse, d'Anne et Blandine, ses filles, a été marquée par les allocutions de M. Raymond-Alexis Jourdain, sous-préfet de Cosne-sur-Loire, de M. le maire de Châteauneuf, de Jacques Moisy, membre du BN de l'ANACR, de MM Gaëtan Gorse, député-maire de la Charité-sur-Loire, René-Pierre Signé, sénateur-maire de Châteauneuf-Chinon. Blandine Kriegel-Valrimont tint à associer sa mère, elle-même résistante, à l'hommage rendu à son père.

On notait également la présence de M. Guy Charlier, Directeur départemental de l'ONAC, de représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-pompiers, ainsi que de Jean-Marc Ragobert, président-délégué de l'ANACR de la Nièvre, qui veilla au bon ordonnancement de la cérémonie.

LANDES

Venus de tous les cantons du département responsables et militants de l'ANACR se sont retrouvés à Saint-Paul-Dax le 14 décembre dernier. C'est avec satisfaction qu'ils ont enregistré la dissolution de l'association s'auto-dénommant «Association des anciens combattants pour la vérité historique», qui se signala par sa haine de l'ANACR, la justice ayant lourdement sanctionné son responsable.

Par ailleurs, les participants à la rencontre se félicitèrent de l'événement créé par la récente parution du n° 28 de la *Revue de la Résistance des Landes*, qui publie en totalité et en exclusivité les stupéfiantes 120 photos privées de Karl Höcker, ancien commandant en second d'Auschwitz montrant les bourreaux S.S. en goguette!

Deux jours plus tard, une délégation alla s'incliner sur la tombe de Jean Lespiau, ancien président départemental de l'ANACR qui connut lui aussi en son temps les agressions de la calomnie.

COTES D'ARMOR

La pluie persistante n'a pas empêché une foule nombreuse de commémorer les violents combats qui se déroulèrent dans le secteur le 19 Juillet 1944 et qui opposèrent plusieurs F.T.P. et F.F.I. aux forces allemandes qui tentaient de rejoindre le Front de Normandie. Les paras, pourtant aguerris, du Général Ramke durent faire demi-tour et se réfugier à Brest non sans avoir commis leurs habituelles atrocités.

Devant le monument portant les noms de 144 martyrs (Résistants tués au combat, fusillés ou morts en Déportation, civils massacrés...), les participants ne purent cacher leur émotion, notamment pendant l'intervention bouleversante de Jean Le Jeune, ancien responsable départemental les F.T.P., qui fit l'histoire de la Résistance dans la région et notamment du Bataillon Guy-Moquet. Sur bien des visages, la pluie se mêlait aux larmes...

Auparavant, Auguste Le Coënt, Président local des Ami(e)s de la Résistance, et Victor Guilloso, Président local de l'A.N.A.C.R., avaient tous les deux lancé un vibrant appel à s'investir dans le devoir de mémoire afin que celles et ceux dont les 11 noms figurent sur le monument ne soient pas morts en vain.

La cérémonie se termina par le «Chant des Partisans», le «Chant des Marais» et la «Marseillaise», interprétés par l'Harmonie de Corlay.

SEINE-SAINT-DENIS

L'Assemblée générale départementale ANACR de Seine-Saint-Denis s'est, avec la participation d'une quarantaine de représentants de 9 comités locaux, déroulée le 6 octobre à l'Auberge de Saint-Denis, dans le hall de laquelle une exposition retraçait la part prise par les Dyonisiennes et Dyonisiens à la Résistance.

On notait la présence de M. Laurichesse, directeur départemental de l'ONAC, du Président de l'UDAC, M. Gabriel Guiche, président, des représentants de la FNDIRP (Maurice Ballet), de la FNACA (Gérard Cauchie) et de l'ANCVR (Georges Gateau).

En l'absence de Georges Valbon, président d'honneur, absent pour raisons de santé, l'Assemblée fut présidée par Michel Colas, président départemental, avec à ses côtés Louis Cortot, Président national et Compagnon de la Libération, Albert Turpin, Christiane Guengant, Alain Thomas, Guy Frezoul et Robert Quint.

Après l'évocation par Alain Thomas, au nom du Comité de Saint-Denis, de ce que fut la Résistance dans la ville, et l'hommage rendu aux disparus, Robert Quint présenta au nom du secrétariat départemental le rapport d'activité, rappelant qu'épaulés par les «Ami(e)s» les Résistants restent sur la brèche dans le combat pour les valeurs et la défense des acquis de la Résistance.

Michel Colas rappela ensuite la portée pour l'ANACR du congrès de Limoges de par les décisions qui y ont été prises pour lui donner un avenir en ouvrant ses rangs aux «Ami(e)s». Puis il rappela l'importance de la bataille pour l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, le 27 mai. Après l'intervention de Michel Colas, les nouveaux statuts du comité, adaptant sur le plan départemental les statuts nationaux, sont adoptés.

Georges Duchemin présenta le rapport de trésorerie, Roger Brazzini présenta un projet de motion à adresser aux parlementaires du département, au Président du Conseil général et au Préfet.

Après les interventions des invités, celle de M. Laurichesse, directeur de l'ONAC, Louis Cortot clôtura les débats, remerciant la municipalité de Saint-Denis pour son aide, en premier lieu en mettant à disposition pour cette assemblée l'Auberge de Saint-Denis. Il rendit hommage à Auguste et Simone Gillet, rappela les décisions du congrès de Limoges, la nécessité de relancer la bataille du 27 mai, la participation de l'ANACR à la Journée Guy-Moquet, en insistant sur la nécessité de rappeler qui était Guy Moquet, son engagement, le contexte de son arrestation, la responsabilité de ceux qui le livrèrent aux fusils des Allemands.

Les participants se rendirent ensuite au cimetière devant le Monument aux morts de la Résistance où ils retrouvèrent pour le dépôt de gerbes M. Didier Paillard, maire de Saint-Denis, Conseiller général, et M. Michel Pheuil, directeur de cabinet de M. le Préfet.

22 OCTOBRE 2007 : LA FRANCE A RENDU HOMMAGE A GUY MOQUET

MAURICE DRUON SUR LA DERNIERE LETTRE DE GUY MÔQUET

Des discussions ont eu lieu sur la dernière lettre de Guy Môquet. Certaines tentatives de disqualifier le jeune héros ne purent faire obstacle à sa lecture dans la quasi-totalité des établissements scolaires, les lectures les plus bouleversantes pour les jeunes auditeurs étant celles que purent faire et commenter des survivants de la Résistance.

Certains personnages, ayant tenté de discréditer l'auteur de ce très haut document de la Résistance Française au nazisme et, comme le souligna Bernanos, au pétainisme, se sont ainsi qualifiés que soient leurs titres disqualifiés.

Il est une personnalité qui leur répondit d'une façon toute simple, profondément juste et bouleversante : l'écrivain Maurice Druon, qui, sur une musique d'Anna Marly, composa avec son oncle, Joseph Kessel, combattant des deux Guerres mondiales, le célèbre « Chant des Partisans », devenu l'hymne qui bouleversa tous ces auditeurs, peut-être plus encore les très jeunes que les résistants. Interrogé par une rédactrice du Figaro, Sophie Roquelle, lui fit demander si la lecture de cette lettre était à ses yeux la meilleure façon de parler de la Résistance aux lycéens, Maurice Druon répondit :

« Je ne sais pas si c'est la meilleure, mais c'est en tout cas une très bonne façon de rappeler aux lycéens d'aujourd'hui dans quels temps nous avons vécu. Ce qu'on était la guerre et l'Occupation. Et de leur rappeler que de très jeunes gens ont été fusillés pour s'être opposés au nazisme... »

Pourquoi s'y opposer ? Parce qu'il ne faut pas dire que nous avons été occupés de manière infâme ? Il ne faut pas dire qu'il y avait des résistants qui ont combattu cela ? »

Questionné sur certaines contestations de la qualité de résistant du jeune héros, Maurice Druon répondit abruptement : « Parce que c'est une affaire communiste ? Et alors ? Reportons-nous à l'époque : ce qui était important, c'était de résister. Ce n'était pas de savoir si l'on était communiste ou gaulliste. Il n'est pas inutile de rappeler de temps en temps à de très jeunes gens qui l'ont sans doute oublié ou qui ne l'ont jamais su que s'ils vivent aujourd'hui en République c'est grâce à des garçons comme Guy Môquet ».

Après quoi, le coauteur du Chant des Partisans annonça qu'il irait lire la lettre au lycée Michelet de Paris, où il fit ses études. Et c'est évidemment ce qu'il fit.

LES OTAGES ASSASSINES, « PREMIERS TEMOINS DE LA FUTURE VICTOIRE »

(Bernanos)

Nous avons plusieurs fois cité des écrits de Georges Bernanos, grand écrivain catholique, qui se signala, comme François Mauriac, à l'opinion française par une vigoureuse hostilité à la guerre civile déclenchée en Espagne par Franco (soutenu par l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie).

Nous avons récemment mentionné son adresse aux enfants de France, lue à la B.B.C. le 11 novembre 1941 : « Haissez comme des hommes l'imposteur qui a osé désavouer les victimes en face des bourreaux. Souvenez-vous que dans les derniers pas qu'ils firent de leurs cellules à la fosse... ces malheureux ont pu se demander s'ils ne mourraient pas en vain. » Et de crier : « Que la malédiction des morts frappe bientôt en plein visage celui qui, après avoir tenté de vous recueillir avec la honte, vous invite aujourd'hui à diffamer les martyrs ». (Celui-ci fut nommé dès les premiers mots de cette intervention : « Le Maréchal Pétain »).

En ces jours où fut particulièrement évoquée la mémoire du jeune Guy Môquet, nous nous devons de citer une autre phrase de Georges Bernanos : « Français ! Nous devons cette année notre hommage aux précurseurs, aux annonciateurs, aux premiers témoins de la future victoire, aux otages assassinés. Français ! Ils sont morts pour nous tous, mais vous n'êtes pas tous dignes de recevoir leurs sacrifices... Français ! Que la malédiction des morts frappe bientôt en plein visage celui qui, après avoir tenté de vous réconcilier avec la honte, vous invite aujourd'hui à diffamer les martyrs ».

« Haissez donc, haissez comme des hommes l'imposteur qui a osé désavouer les victimes en face des bourreaux... Souvenez-vous, souvenez-vous, afin que, lorsque nous aurons fait justice du parjure... vous acheviez de déshonorer sa mémoire et son nom avant de les jeter tous deux à l'oubli ».

Et que vive à jamais le souvenir de tous les Guy Môquet, de tous leurs compagnons, ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas.

ET LE SOUVENIR DE LOUIS PICOT

Le jour où par toute la France fut célébré le souvenir de Guy Môquet, une cérémonie fut à juste titre organisée dans la station du métro parisien qui porte le nom du jeune héros. Il en est ainsi parce qu'il s'agit de la station la plus proche de son domicile, mais surtout parce que l'un des nôtres, assisté de ses camarades de comité, mena une action de longue haleine pour obtenir la décision de remplacer l'ancien nom par celui du plus jeune fusillé de Châteaubriant.

Cette action fut le fait de notre camarade Pytkowicz, que tous connaissent d'appeler par son ancien pseudonyme, « Louis Picot » et qui, après plusieurs considérables épreuves de santé, nous quitta en octobre 2004.

Louis Picot commença sa vie de résistant par une action quasi incroyable : arrêté avec sa famille lors de la grande rafle du Vel-d'Hiv de juin 1941, il réussit à s'évader du Vélodrome d'Hiver, qui était leur premier camp, gagna la région de Lyon, y connut une nouvelle évasion, puis une autre, Gare de Lyon à Paris... Toutes aventures que nous avons fait publier dans l'un des volumes de notre collection « La Résistance par ceux qui l'ont faite », à la fin des années 60. Ses exploits lui valurent de devenir le plus jeune « Compagnon de la Libération ». Le Général Joinville, chef

d'état-major national des F.F.I., était fier et encore ému d'avoir été désigné, peu après la fin de la guerre, pour aller remettre cette décoration à Louis Picot dans l'école où il reprenait tardivement ses études interrompues depuis 1941 (du fait - ne l'oublions pas - de la rafle due au nommé Bousquet).

C'est Louis Picot qui eut l'idée de demander que le nom de la station soit changé pour honorer le plus jeune fusillé de Châteaubriant. Aidé des autres dirigeants départementaux, de l'A.N.A.C.R. de Paris, il multiplia les interventions auprès des autorités compétentes et finit par obtenir satisfaction. Mais il ne s'arrêta pas là. Comme la foule passant sur le quai où figuraient les plaques normant la station n'aurait, en sa très grande majorité, pas su qui était Guy Môquet, il ouvrit une nouvelle série de démarches pour obtenir que sur un quai soit apposée une vitrine contenant des souvenirs de Guy Môquet, photos, esquisses de biographie, évocations de Châteaubriant... Les démarches furent longues, appuyées par des élus parisiens de tendances différentes, et la vitrine connut une brillante inauguration par environ un millier de participants.

Il nous a semblé juste d'associer, à la cérémonie du 22 octobre dernier, le nom de Louis Picot à celui de Guy Môquet, qui était de peu son aîné.

FALSIFICATION D'UN « INVENTAIRE »

Les programmes de télévision avaient annoncé un « magazine » de FR3 : « Droit d'inventaire. La Libération ».

Liée à aucun anniversaire, l'initiative surprenait un peu, mais dans le titre surprenait déjà le mot « droit » ; aurait-il jusqu'ici été interdit d'évoquer certains aspects de la Libération ? La démarche téléphonique d'un des collaborateurs de Mme Marie Drucker, réalisatrice de l'émission, auprès du Président Chameiron, sollicita de témoigner, alerta : le journaliste voulait savoir si vraiment le Général nazi Von Choltitz n'avait pas éprouvé d'hésitation devant l'ordre de détruire Paris, cette si belle ville. Et s'il n'en était pas un peu l'un des « sauveurs ». On devine la réponse... et nos appréhensions.

Chacun de nous se souvient de la colère de Kriegel-Valrimont, ancien membre du COMAC, lors d'une cérémonie de la Libération, où le bourreau de Rotterdam, de Sébastopol et autres lieux fut présenté comme amoureux de Paris... Le congrès de Grenoble félicita notre camarade... et le caméraman qui avait passé en direct sa réplique : « Von Choltitz fit tuer le plus de Parisiens qu'il put, jusqu'à la dernière minute ». Des participants à l'émission, Marc Ferro et Max Gallo notamment, imposèrent la vérité : Si le massacreur ne détruisait pas Paris c'est tout simplement qu'il ne pouvait plus le faire, l'Insurrection l'ayant paralysé dans quelques points d'appui. Des déclarations de notre président, on ne diffusa que deux ou trois phrases en deux plans fugaces ne totalisant que quelques dizaines de secondes, un sous-titre donnant son nom, sans préciser sa fonction d'alors ! Quant à l'Insurrection de la capitale, on vit la Préfecture de Police, deux ou trois résistants blessés ou pire, mais pas une barricade (sic) ; silence total sur la mission Gallois, envoyé par Rol-Tanguy pour littéralement chercher Leclerc et les Américains. Ce serait, si l'on en croit l'émission, von Choltitz qui leur aurait fait demander de venir vite !

Heureusement Maître Klarsfeld père évoqua l'impunité dont bénéficièrent tant de criminels de guerre, parmi lesquels il classe von Choltitz, évidemment. Pour l'essentiel, la cause était quand même entendue.

Mais une large place fut alors donnée à... Bernard-Henri Lévy. B.H.L., comme on dit dans les milieux « branchés ». Que venait-il faire là ? Un témoin qui n'était pas né à l'époque ! Un homme de plume non historien. On comprit vite les raisons de sa présence quand il déplora que les Alliés, qui connaissaient l'existence des camps,

ne les aient pas bombardés. Incroyable ! N'y avait-il pas assez de victimes ? Une ancienne déportée, à coup sûr violemment choquée, lui répondit fort bien. Rappelons d'ailleurs que, pendant l'été 1944, bombardant des usines où des déportés de Buchenwald étaient livrés aux travaux forcés, l'aviation alliée toucha aussi malheureusement le camp lui-même, très proche, et que de nombreux déportés furent tués ou blessés, l'un de ces blessés étant André Leroy, qui devint secrétaire général de la Fédération Internationale des Résistants. Alors, bombarder les voies, dit BHL. Il n'y avait pas qu'un itinéraire possible vers un camp et les convoyeurs SS étaient toujours là !

Mais comme il leur fallait terminer sur un aspect choquant de la Libération, on nous présenta longuement la tonte de femmes qui avaient « fréquenté » des soldats nazis, ressortant le vieux titre discrédité par de Gaulle lui-même : « L'épuration sauvage » ; sans dire que la plupart du temps les tondeurs étaient ceux que nous appelions « les FFS » (Forces Françaises de Septembre), arrivés après la Libération (remarque sur les photos le nombre de policiers en uniforme participant à ces odieux spectacles par lesquels ils espéraient faire oublier leurs activités antérieures !). Sans dire non plus, bien sûr, qu'en de nombreuses régions (à commencer par Paris), ce furent les commandements FFI qui firent cesser ces pénibles scènes.

Allons, il reste bien du travail pour les historiens dignes du nom, pour les survivants de la Résistance et pour leurs Ami(e)s.

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2007

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 6 décembre 2007 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons 006416 et 0018151, recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 762 à 914 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les deux mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

0001296	0021925	0040768	0060546	0087780	0112671
0001832	0022036	0041596	0061451	0088506	0123601
0002503	0022163	0041843	0062858	0088740	0124101
0004031	0022968	0043779	0064565	0088950	0124977
0004180	0023282	0043926	0066389	0091649	0125557
0006416	0023992	0046667	0066797	0092941	
0007620	0025941	0047882	0067923	0097224	
0008038	0027666	0048136	0068536	0097639	
0008607	0028081	0048846	0068791	0098477	
0008799	0028776	0049092	0069478	0098590	
0009032	0028853	0049128	0071944	0099373	
0009251	0029431	0050467	0073311	0100427	
0011991	0030404	0050835	0074736	0101532	
0012697	0030407	0051975	0075122	0102366	
0013153	0030621	0052581	0076076	0103246	
0013372	0033381	0052734	0077202	0104889	
0013946	0034573	0054564	0077285	0107651	
0014306	0034648	0054955	0078250	0107983	
0014614	0035617	0055121	0078546	0109489	
0016230	0036861	0058271	0080276	0110076	
0017380	0037276	0058285	0082226	0110523	
0017486	0038307	0059106	0083033	0111216	
0018151	0038670	0059483	0083660	0111323	
0019526	0038966	0060339	0084357	0112292	

L'ANACR et le journal de la Résistance « France d'Abord » remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France..... 12 €
Etranger..... 13 €
Abonnement de soutien..... 25 €
Le numéro..... 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60